

CLDR Gouvy – 18 janvier 2022

Synthèse

Présences :

Pour la CLDR : voir liste en annexe + Nicolas Wagener (invité)

Pour l'Administration communale : Laurence Soreil

Pour la FRW : Anne Klein et Christel Weber, agentes de développement

Ordre du jour

1. Introduction
2. Approbation du compte rendu du 19 octobre 2021
3. Retour sur les avancées des groupes de travail :
 - a. mobilité
 - b. propreté
 - c. multilinguisme
 - d. sentiers traditionnels
 - e. énergie
4. Rapport d'activités 2021 de la CLDR + choix de la deuxième convention à introduire
5. Information sur le budget participatif
6. Suites et divers

1. Introduction

Accueil des membres présents et de Nicolas Wagener qui assiste à la réunion en tant qu'invité. Il est par ailleurs membre du GT énergie et mobilité.

2. Approbation de la synthèse de la réunion précédente (19/10/2021)

En l'absence de remarque, la synthèse de la réunion précédente est approuvée.

3. Retour sur les avancées des groupes de travail :

Au total, cinq nouveaux membres ont rejoint les 5 GTs. C'est une bonne nouvelle pour la dynamique de ces groupes.

GT Mobilité :

- **Partage d'infos :**
 - Projet « Proxy-Gouvy » : phase test jusqu'en mars. Après, il y aura adaptation du service en fonction des retours et des éventuels autres besoins identifiés. Faites circuler l'info dans vos réseaux.
- **Action :** le GT a décidé de réaliser un **sondage** auprès des Gouvions sur les trois points suivants :
 1. Le covoiturage : quelles habitudes déjà installées ? Quels besoins ? Pour quels types de trajets ?
 2. Les parkings de covoiturage à aménager : à votre avis, où sur la commune (être le plus précis possible) ?
 3. Le Proxy-Gouvy : intérêt ? Suggestions d'amélioration ?

GT Propreté :

- **Plan local de propreté :**
 - Etat des lieux : les membres du GT se sont répartis 13 tronçons (de 200m) sur la commune. > objectif : aller y ramasser et compter les déchets 4 X/an pour constater l'évolution des déchets en fonction de la saison afin de prendre les mesures les plus adaptées pour réduire les déchets.
- **Panneaux de sensibilisation : 3 types de supports :**
 - petites plaques sur les bancs,
 - affiches (feuilles A3) à des emplacements touristiques et entrées de forêts fréquentées
 - grands panneaux//bâches le long de certaines routes fréquentées > photos + slogan
- **Article dans la Vie communale :** témoignage Ambassadeur BeWapp

GT Multilinguisme

- **Axe adultes :**
 - Acteurs du tourisme : rencontre avec le Syndicat d'initiative à ce propos > le S.I. va sonder les acteurs du tourisme de Gouvy pour connaître leurs besoins en termes de formation en langues.
 - **Action :** création de trois répertoires (ALL- NL-ANG) : infos, coordonnées, commentaires (...). Ensuite : diffusion auprès des citoyens (via site communal, réseaux ...).
- **Axe enfants :** le GT a décidé de se concentrer sur les stages et la promotion de ceux-ci. Tout d'abord rassembler les informations et contacter les opérateurs de stages puis diffuser l'information (bulletin communal, réseaux sociaux...).

GT Sentiers traditionnels

- **Rencontre avec Bernadette Remacle du Syndicat d'initiative.**
 - Sa mission : réaliser un diagnostic et une proposition de tri/d'amélioration des 36 balades balisées sur la commune.
 - Echanges avec les membres du GT et suggestions. Ne pas supprimer trop de balades mais en mettre certaines en valeur (ex : via un feuillet au S.I). Intérêt de croiser les regards et les infos (cfr. 6 balades à thèmes dans projet PCDR).
- **Présentation des travaux de recensement :**
 - de Michel Meunier (Ourthe –Beho- Deiffelt- Wathermal)
 - partage du travail de Pierre Brasseur (Gouvy – Rettigny – Limerlé)
- **Création d'une association « Gouvy, Chemins et Sentiers »** par Steve : parution dans la Vie communale fin décembre. L'objectif de cette association est de prolonger le travail sur les sentiers et chemins de la commune : parcourir ceux-ci, les parrainer, répertorier la faune et flore, les entretenir, photographier... etc. Déjà une vingtaine de personnes se sont manifestées pour en faire partie, dont plusieurs membres du GT.
 - 🗨️ **Il existe un label « commune pédestre »,** est-ce intéressant pour Gouvy de faire les démarches pour avoir ce label ? > *Le S.I. examine actuellement les conditions à remplir pour obtenir ce label. A suivre.*

GT Energie

- **Information et sensibilisation des citoyens via :**
 - articles dans la Vie communale
 - deux conférences : -une fin avril sur la 5 G, - une autre sur les énergies renouvelables dans le courant du deuxième semestre.
 - Escape Game sur la thématique de l'énergie : à construire et proposer à différents publics (2^{ème} semestre 2022 ?)
- **Bilan calculateur de carbone :** présentation par Nicolas et échange. Outil pour faire un état de lieux et agir au quotidien pour réduire son impact sur l'environnement > <https://www.myco2.fr>

- **Journée Consom'acteurs** > piste : « Weekend Haltes-énergies » : ouverture et visite de projets (énergie) chez des particuliers. Offrir un panel – différentes solutions – différentes techniques mises en œuvre + échanges avec les citoyens. A suivre ...
- **Infos à partager :**
 - Un **atelier fresque du climat** aura lieu le 29 janvier à Bêche, au local « L'Antre Potes » à 18h. 30 personnes max. Inscription au 0471/40 08 25.
 - **Le photovoltaïque pour tous** : séance d'info en avril 2022 par l'asbl Courant d'Air. A confirmer.

Agenda des prochaines réunions :

- GT Sentiers : jeudi 27 janvier 2022, 20h
- GT Multilinguisme : jeudi 3 février 2022, 20h
- GT Mobilité : jeudi 10 février 2022, 20h
- GT Energie : jeudi 17 février 2022, 20h
- GT Propreté : jeudi 24 février 2022, 20h

4. Rapport d'activités 2021

- C'est la première fois que la CLDR et la commune de Gouvy doivent rédiger et envoyer ce rapport annuel. Il s'agit d'un document à rendre chaque année à l'Administration de la Région wallonne. C'est un bilan annuel de l'ODR et la projection des prochains projets à mettre en oeuvre.
- Il est constitué de 5 annexes :
 - Annexe 1 = Situation générale de l'opération. Les projets classés : réalisés / en cours / en attente / abandonnés
 - Annexe 2 = Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux
 - Annexe 3 = Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé
 - Annexe 4 = Rapport de la CLDR
 - Annexe 5 = Programmation dans les 3 ans avec recherche des moyens financiers
- Concernant le premier projet en convention (**L.1.01 « Amélioration de la mobilité douce par des chemins de liaisons – Phase 1 »**), l'auteur de projet viendra présenter l'avant-projet à la CLDR qui sera amenée à émettre des avis, des suggestions à différents moments de l'état d'avancement du projet.
 - 🗨️ *Lors de cette présentation il serait intéressant de convier la commission communale vélo et demander l'avis de la CCATM par la même occasion.*

Les différentes annexes et tableaux sont lus et commentés. Echanges et questions.

Tableau des projets en cours :

LOT 2

- 🗨️ **L.2.02 « Amélioration de la sécurité routière »** : *qui décide de l'emplacement d'un radar ? L'emplacement choisi est mauvais.*
 - > *Sur les routes régionales, c'est le SPW qui est maître d'oeuvre. La commune a proposé 3 endroits pour l'installation d'un radar fixe, sur base des plaintes des citoyens. Un seul a été retenu. La commune a demandé pour en financer un sur fonds propres, cela a été refusé.*
 - > *C'est le SPW qui a décidé de l'endroit précis, selon leurs critères.*
- Ajouter : analyse de toutes les entrées de villages et installations de chicanes.

- ☛ L2.05 « Révision globale des noms de rue ». Processus pris en main par la CCATM. Différents groupes de citoyens se sont réunis. Mise en commun du résultat de ces réunions, sans doute lors de la CCATM de mars 2022.
- ☛ L2.11 « Création d'une maison de village intergénérationnelle et polyvalente à Limerlé » : le projet est à l'initiative du comité de village. Le subside octroyé est de 150.000 euros et les travaux ont débuté.

LOT 3

- ☛ L3.07 « Amélioration de la biodiversité en coordonnant les outils et acteurs concernés ». Projet subsidié via l'appel à projet « BiodiverCité » = création d'un verger à côté de l'école de Cherain et d'une zone didactique accessible au public. Ce verger sera entretenu via un « éco-pâturage » (moutons).

Tableau des projets en attente :

(en vert = projets potentiellement subventionnables via le développement rural)

LOT2

- L2.07 « Incitation à l'installation de professionnels de la santé et communication sur l'offre médicale »
Outre l'aide régionale (cadre Impulséo), une prime communale est accordée. 2 nouveaux médecins généralistes l'ont reçue en 2021 > placer ce projet dans le tableau « en cours ». De nouveaux médecins peuvent encore en bénéficier.
- L2.09 « Réaménagement rue de la gare à Gouvy » : *c'est une voirie régionale + des zones appartenant à la SNCB, une autre zone occupée par les TEC ainsi que quelques surfaces communales.*
La RW a un budget pour l'aménagement de la voirie. Elle a engagé un bureau d'étude. Une réunion avec les différents intervenants s'est tenue (SPW, SNCB, TEC, commune) en janvier 2022 pour une première analyse des besoins. L'AP est donc désigné. Il a reçu le compte-rendu de la consultation citoyenne
 - ☛ Avant 2018, la population avait été consultée sur cet aménagement, un auteur avait présenté un projet. Est-ce que le nouvel auteur de projet va prendre en compte les éléments récoltés à l'époque auprès des habitants ?
 - *Cet « ancien » projet ainsi que les avis de la population ont été transmis à la Région wallonne et à cet auteur de projet. A savoir qu'à l'époque, l'ancienne majorité avait consulté la population alors que ce projet relevait du domaine d'intervention de la Région. La commune n'avait que peu de prise.*
 - *Les éléments d'opportunité actuels ont également été transmis au bureau d'étude.*
 - *A savoir aussi que le développement rural pourrait intervenir sur des aménagements de convivialité hors voiries, sur terrain communal.*
 - ☛ Est-ce que l'auteur pourrait venir présenter l'avant-projet à la CLDR ? *Cela serait cohérent si ce projet comprend des aménagements sur le domaine communal et incontournable si des budgets développement rural sont dégagés pour ce projet.*
 - *Véronique va en informer les auteurs de projets.*
- L.2.15 « Rénovation et développement des salles de village » > remonter ce projet dans les projets réalisés. A Langlire, les travaux ont été réalisés avec un soutien communal (subside et avance de trésorerie). La salle a été inaugurée.

LOT 3

- L3.01 « Amélioration de la couverture internet » > à mettre dans projets en cours.

Nous parlons ici de la connectivité internet via les lignes fixes (pas les antennes). Gouvy est une des communes avec la moins bonne connexion internet haut débit. Différents subsides existent pour accélérer les raccordements (appels à projet) il s'agit de « TOP – Tax on pylons » pour les communes et « Last mile » pour les opérateurs.

Précisions :

- Par exemple, si Proximus obtient un accord pour cet appel à projet, cela lui permettrait de poser la fibre optique à Baclain et Steinbach. Ce sont des zones éloignées et l'investissement pour les atteindre est important.
 - Des travaux ont déjà été réalisés en vue de fournir une connexion de 30 MB min. C'est le cas pour Beho – Limerlé et Rettiny.
 - Les travaux ont débuté à Montleban et à Langlire.
 - La phase d'analyse est en cours sur Halconreux, 2^{ème} partie Limerlé – Bovigny – Honvelez.
 - Pour la zone de Brisy et Wathermal, via l'appel à projet « TOP », des tranchées seraient réalisées par la commune et utilisées par un opérateur.
 - Pour la zone de Chérapont, une analyse est en cours par Proximus.
- L3.08 « Développement d'équipements en faveur du sport » Précision : accord reçu d'Infrasport. Le marché va être lancé.

Choix du prochain projet à introduire en convention.

Les membres de la CLDR présents sont invités à donner leur avis, commentaires, suggestions pour le projet qu'ils estiment prioritaire.

🗨️ **Création d'une place à Gouvy.** Madame Nisen rappelle que ce projet avait fait l'objet d'un soutien important de la population ainsi que du comité de village, lors de la présentation des projets du PCDR sur la plateforme participative de la FRW. Les travaux d'égouttage vont être réalisés et il serait dommage de ne pas profiter de cette opportunité pour réaliser des aménagements de convivialité en même temps. Qu'est-t-il actuellement prévu après ces travaux d'égouttage au niveau des voiries et des aménagements annexes ?

Véronique Léonard : effectivement, des travaux d'égouttage vont commencer dans le courant de cette année 2022 dans la rue du Centre + ruelles annexes. **Voici quelques précisions :**

- Il y aura un trottoir de la nationale jusqu'à la rue du Wago.
- Rue du centre, entre les deux ruelles : un trottoir + aménagements spécifiques près de l'arrêt bus.
- La voirie du Wago deviendra une voirie partagée : même revêtement que sur les trottoirs sur toute sa largeur. L'objectif étant de faire diminuer le trafic de transit dans cette rue (trop) fréquentée par les navetteurs.
- Pour le reste : réfection simple de la voirie. Il n'y a pas d'autres aménagements prévus.

Pour rappel : la subvention liée au développement rural n'est octroyée que pour des projets situés sur propriété communale. Les travaux sur la place de Gouvy se situent dès lors hors zone d'intervention du DR.

🗨️ **Le projet L3.04 « Création d'une place à Gouvy » :** Madame Nisen demande pourquoi le laisser dans la liste des projets si ce n'est pas possible de le réaliser ?

➔ Dans la Fiche-Projet, ce lieu de convivialité (place) n'est pas attaché à un lieu précis. Il faut distinguer la fiche **L2.09 « Réaménagement de la rue de la Gare à Gouvy »** et la fiche **L3.04 « Création d'une place à Gouvy »**.

🔦 **Bernadette Thiry expose la situation du GAC** qui a besoin d'un subside pour payer une nouvelle plateforme internet. Coût + ou – 900 euros. Il y a un lien avec la fiche projet circuit-court > lecture de celle-ci.

➤ **Commentaires :**

- Attention, les projets subsidiés en DR sont des projets d'une certaine ampleur et surtout des projets « matériels ». Une fiche projet circuit court pourrait concerner la construction d'un atelier de transformation et de ventes de produits locaux par exemple.

➔ Il y a la possibilité pour le GAC d'introduire une demande de subside communal (pour les associations). C'est Bernard Lebrun qui s'occupe de ce subside (voir aussi infos sur site internet communal).

➔ Steve va se renseigner sur les appels à projets existant soutenant les circuits-courts.

🔦 **L2.03 « Finalisation et exploitation des liaisons RAVeL sur la commune »** => Diane Schroeder rappelle que c'est important à Gouvy, que les tronçons manquants soient réalisés.

➔ Véronique Léonard précise que lors des aménagements rue de la gare, la RW va également travailler sur cet aspect. L'auteur de projet va travailler sur les deux projets en même temps. Les travaux débiteront en septembre 2023 ou début 2024.

➔ Attention cette F-P est plus large et concerne différentes zones sur la commune et pas uniquement la finalisation du RAVeL à Gouvy village.

➤ Anne Klein précise que la ministre actuelle, via la nouvelle circulaire, a modifié les taux de subsidiation de certains projets pour privilégier par exemple les projets de mobilité douce.

Position du Collège concernant le deuxième projet à mettre en convention :

- Etant donné les éléments d'opportunité concernant les futurs investissements de la RW rue de la Gare à Gouvy, le Collège privilégierait la réalisation de la fiche **L2.09 « Réaménagement rue de la gare à Gouvy »** afin de compléter les aménagements régionaux et réaliser des aménagements de convivialité sur les terrains communaux attenants. La subvention DR permettrait que ce projet de réaménagement soit encore plus complet.
- En deuxième choix, le Collège choisirait le projet **L1.01 « Amélioration de la mobilité douce par des chemins de liaison » - phase 2**, afin de poursuivre le travail entamé pour les déplacements doux sur la commune et compléter les travaux qui seront réalisés dans le cadre de l'appel à projet Commune Pilote Wallonie Cyclable. L'idée étant de pouvoir développer un maillage « mobilité douce » sur toute la commune.

Votes des 15 membres présents :

1.01	Amélioration de la mobilité douce par des chemins de liaison	
A	Pôle scolaire Bovigny vers villages proches	1
B	Autres pôles scolaires aux villages proches	
C	Réseau structurant vers la gare	1
D	Réseau structurant vers la gare (sur les routes régionales)	

1.02	Aménagement de sentiers thématiques	
2.01	Soutien au développement des filières courtes	
2.03	Finalisation et exploitation des liaisons Ravel sur la commune	2
2.04	Amélioration et valorisation du patrimoine villageois	
2.08	Aménagement d'une maison de village à Bovigny	1
2.09	Réaménagement de la rue de la gare à Gouvy	8
2.10	Création d'une maison de village polyvalente à Montleban	
2.12	Création de lieux de convivialité extérieurs dans les villages	
2.15	Rénovation et développement des salles de villages	1
3.04	Création d'une place à Gouvy	
3.10	Développement d'une offre de logements « alternatifs »	1
3.15	Création d'une place à Bovigny	
3.16	Aménagement d'une place à Limerlé	
3.17	Création d'une place à Beho	
3.24	Valorisation des ressources forestières	
	Total	15

Commentaires :

- **Réaménagement de la rue de la gare à Gouvy :**
 - + Avoir une rue commerçante accueillante pour les gouvions et les touristes
 - + Ça sera la « vitrine » de la commune. Ça concerne tous les habitants des 23 villages qui passent tous + ou – régulièrement par la rue de la Gare. Ça ne sera pas du luxe !
 - + Opportunité de réalisation de travaux dans le même temps que les travaux de la Région.
 - + Opportunité suite aux travaux prévus par la RW.
 - + Opportunité d'apporter un « plus », c'est une occasion de bien finaliser les travaux complémentaires sur les parties publiques communales.
 - + Un plus pour l'image de la commune, en arrivant de la gare de Gouvy.
- **Mobilité douce :**
 - + « continuité des projets en cours sur lesquels beaucoup d'autres fiches reposeront selon moi.
- **Mobilité douce : réseau structurant vers la gare :**
 - + La mobilité douce vers la gare est essentielle dans le schéma de développement de la mobilité douce en intégrant la gare (le train) et favorisant le tourisme.
- **Finalisation et exploitation des liaisons RAVeL sur la commune :**
 - + Ce serait bien de terminer le travail qui a été commencé.
- **Rénovation des salles de village :**
 - + Je pense que les salles de village sont importantes pour toute la population aussi bien pour les jeunes que pour nos aînés, un lieu de rencontre.
- **Aménagement d'une maison de village à Bovigny :**
 - + Les habitants de Bovigny et environ n'ont toujours pas d'endroits pour se réunir, contrairement aux autres villageois.

- **Développement d'une offre de logements « alternatifs » :**
 - + Les demandes de logement sont en forte hausse. Et ni le CPAS, ni l'AIS, ni GLG n'arrivent à proposer suffisamment de logements.
- **Projection des projets à mettre en convention (année 1 / 2/ 3) :**
 - L2.09 Réaménagement de la rue de la gare
 - L1.01 Amélioration de la mobilité douce par des chemins de liaison (phase2)
 - L1.03 Finalisation et exploitation des liaisons RAVeL sur la commune :
- **Les membres présents approuvent à l'unanimité le Rapport annuel 2021 (moyennant l'intégration des modifications notées en réunion).**
- **Les membres présents approuvent à l'unanimité la proposition d'introduire une demande de convention 2022 pour le projet de réaménagement de la rue de la gare.**

Etat des lieux : composition de la CLDR

- En plus des deux démissions actées en octobre, 7 membres sont démissionnaires : Pierre Brasseur, José Colson, Jodie Cornet, Jean-François Meurisse, Pierre Namur, Jacques Wetz et Bastien Wilmotte
- Cela modifie le nombre de citoyens nécessaire pour atteindre le quorum. Il faut donc 11 citoyens présents pour que les décisions soient valides. Ce soir, le quorum est atteint.

5. Info sur le budget participatif

Nouvelle subvention (DR) dans le cadre d'un projet de budget participatif, de max. 10.000 €, tous les 2 ans.
Taux de subventionnement à 50 %, 1 € de la RW pour 1 € investi par la Commune.

- **Objectifs :**
 - renforcer la participation citoyenne ;
 - améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable ;
 - mettre en œuvre des actions contributives aux objectifs définis dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune.
- **Public :**
 - Tout citoyen résidant dans la commune peut répondre à l'appel à projets. Cependant, il convient d'être organisé sous l'une des deux formes suivantes :
 - Le projet est porté par une entité juridique reconnue comme personne morale (type ASBL, coopérative, ...).
 - Le projet est porté par une association de fait ou un comité de quartier n'ayant pas la personnalité juridique. Sous cette forme, le formulaire de candidature à compléter doit être signé par un minimum de 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune.
- **Conditions :**
 - disposer d'un PCDR actif
 - appel à projets sur base de 3 documents de référence du SPW
 - constituer le comité de sélection **avec les membres de la CLDR** (complété par des agents communaux si besoin).

- **Tous les membres présents sont favorables** à ce processus de budget participatif. Les documents détaillant la démarche seront transmis avec ce rapport.
- Le Collège s'est également positionné en proposant d'investir un budget de 10.000 euros.
- Le Conseil communal devra examiner cette proposition lors du prochain conseil le 16/02/2022.

6. Suite et divers :

Le mini-PCDR contiendra une vingtaine de pages. Il a pour but d'informer la population du contenu du PCDR (de façon attrayante, avec des photos, des illustrations...)

Suggestions :

- Pas d'impression pour un toutes-boites (coût financier et environnemental)
- Dans la Vie Communale > donner la possibilité aux citoyens de « commander » une version papier (via un coupon à remettre à l'AC).
- Diffuser sur le site de l'ODR « Je participe à Gouvy », en faire la promo par FB.
- Présentation dans les écoles en version simplifiée > les enfants sont aussi acteurs de diffusion de l'information. Les parents intéressés pourraient obtenir une version papier à la demande.

La PROCHAINE CLDR est fixée le jeudi 19 mai 2022 à l'école d'Ourthe

Le PowerPoint présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet : www.jeparticipegouvy.info

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Administration communale : Laurence Soreil, 080/29 20 22, laurence.soreil@gouvy.be

Fondation Rurale de Wallonie : 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville

Anne Klein : 080/29 11 22, a.klein@frw.be / Christel Weber : 080/29 11 25, c.weber@frw.be

Annexe : liste de présences

CLDR 18 janvier 2022							
NOM		Prénom		NOM		Prénom	
1	BRASSEUR	Pierre	Démission	20	NEVE	Michel	P
2	BUTOYI	Louis-Marie	P	21	NISEN	Marie-Thérèse	P
3	COLSON	José	Démission	22	PAGANI	Chantal	E
4	CORNET	Jodie	Démission	23	SCHROEDER	Diane	P
5	CRAENHALS	David	P	24	THIRY	Steve	P
6	DARDENNE	Marc	E	25	THIRY	Bernadette	P
7	DEBOYSER	Catherine	A	26	THOMAS	Cyril	E
8	DEFOURNY	Eric	P	27	VANDOOREN	Jacques	E
9	EVERBECQ	Thérèse	E	28	WANGEN	Laurence	E
10	FALLON	Colette	Démission (10/21)	29	WETZ	Jacques	Démission
11	GRIMONT	Christelle	E	30	WILMOTTE	Bastien	Démission
12	HUBERT	Valérie	P	31	LEJEUNE	Ghislaine	E
13	HUET	François	E	32	GRANDJEAN	Marc	E
14	KAROLCZAK	Thierry	P	33	OTJACQUES	Sandra	E
15	LAURANT	Didier	P	34	LEONARD	Véronique	P
16	MASSARD	Jean-Marie	Démission (10/21)	35	LEMAIRE	Isabelle	P
17	MEUNIER	Michel	E	36	WINAND	Marine	P
18	MEURISSE	Jean-François	Démission	37	PIRSON	Michel	P
19	NAMUR	Pierre	Démission				

Légende : P : présent
E : absent et excusé
A : absent non excusé

15 présents / 12 excusés / 9 démissions / 1 absente